

INTRODUCTION

A city made for leisure: trends in development

Denis Martouzet^{a*} and Sylvie Miaux^b

^a*CITERES Laboratory, UMR CNRS 7324, Université François-Rabelais Tours, Tours, France;*
^b*Department of Recreation, Culture and Tourism, Université du Québec à Trois-Rivières,
Trois-Rivières, France*

Society and Leisure presents this special issue about the spatial dimension of the relationships between recreation, in its various forms, and individuals, whether they practice recreational activities or not. This spatial dimension refers to the social and economic aspects of geography, as it is accurate in terms of description, analysis, and interpretation. However, it is also rooted in town and country planning, whether specifically urban or less dense and less diverse (Lévy, 2003). In other words, it is rooted in the action that intentionally changes (until constancy) the shape and function of anthropized environments.

The proposed title, ‘A City Made for Leisure: Trends in Development’, has a dual purpose. On the one hand, it refers to urban design or planning, to the anticipation of expressed needs and foresight, but also to institutional and citizenship debates set up in order to inform this idea. On the other hand, it also refers to the current trends that are the spatial, concrete, and material transcription of this idea. We do not mean by this that the process behind the spatial project linearly goes from thoughts to action. Besides, the literature on this subject shows the exact opposite (Jolivet, 2012; Novarina, 2003; Soderström, 2000; Toussaint, 2003). As it was with builders in the Middle Ages, action and design work with each other throughout the actual realization (Aïm, 2010). This shows how setting objectives, although required, is nevertheless somewhat artificial given the complexity of the process which goes from a ‘before’ that we cannot date to an ‘after’ that we cannot stop.

If we believed in a rational urban planning utopia (Dupuy, 1978), the gradual phasing out of this belief was accompanied by the diversification of both elected members’ and citizens’ expectations. For the elected official, it is a matter of drawing attention, of standing out on an international level (Dupont, 2013), while utilizing proven methods (Bailleul, 2009). For the citizen living in a society that promotes and provides the tools to reach individualism (Martuccelli, 2005), it is a matter of juggling between affirmed self-referencing and inclusion in different entities throughout his actions, words, thoughts, and relationships. To sum up, the citizen oscillates between singularity and banality, between specificity and conformity.

Furthermore, on both the institutional and individual fronts, objectives are less clearly defined, expectations are more diversified and demands are numerous. At the crossroads of these evolutions, recreation moves to the center of individual and societal concerns. Recreation emerged a very long time ago with the more idle and wealthier classes, with the dance halls of the Marne or the English invention of tourism, but its consideration by the government in order to meet demand and target economic development is much more

*Corresponding author. Email: denis.martouzet@univ-tours.fr

recent. The democratization of leisure has been a slow process, starting with the appearance of paid leave in Europe in the early twentieth century, and supported by higher living standards in numerous countries. For the French, the eventual emergence of a society of leisure was actually considered in 1962 (Dumazedier, 1962). From then on, society must take into account the idea of recreation in its various practical forms. In terms of spatial organization, this first translates into tourism developments, and then into taking citizens' daily lives into account. Not that there has been a sudden reversal in the way of thinking and planning cities. On the contrary, this went through even more unclear concepts such as quality of life, individual and social well-being, ownership – more specifically, excludability – of public areas... all supported by health issues, sustainable development, and management of everyday life. As Jan Gehl pointed out: 'increased concern for the human dimension of city planning reflects a distinct and strong demand for better urban quality. There are direct connections between improvements for people in city space and visions for achieving lively, safe, sustainable and healthy cities' (2012, p. 7, free translation).

In addition, the sphere of recreation is wide and multi-faceted. Challenging all possible forms of the concept is a goal destined to fail, but we can define recreation with a few specific characteristics. If the social and economic dimensions of recreation have been extensively studied, it appears that we could also, if not firstly, consider its individual dimension: although determined by supply as well as economic, geographic, and social accessibility, the practice of leisure results from personal choices (Pronovost, 1997). The practice of leisure can be considered an activity, sometimes necessarily related to physical activity, cultural enrichment, or to the discovery of nature, in order to give only those three examples. However, what seems essential is the fact that leisure is first and foremost a matter of perspective, a disposition, and a position with relation to the activity and its expected outcomes. Recreation is what we do without obligation; it is what we do for the simple pleasure of doing it. In an all too schematic way, one could say that working can be considered as achieving goals (salary, social recognition...), while leisure is the goal itself. One could, of course, expect numerous alternative outcomes: physical, spiritual, social, and relational fulfillment, health... Firstly, this results in the fact that any activity can possibly become leisure. Secondly, it also means that no activity can necessarily be considered leisure by and for everyone.

From the first result, we conclude that society, understood in terms of spatial planning considerations, cannot evade this issue since any activity must be considered in principle. However, the second result is contradictory: no activity is 'pure leisure', it is primarily a matter of the individual's positioning toward his/her activity, and there can be no obligation (except if one eventually imposes it on himself or herself). Therefore, how should this spontaneity be organized? How could spatial planning bring somebody to a certain practice of leisure without him or her feeling obligated? This question is recurrent, as Le Corbusier said: 'coffee shops, restaurants, shops... remains from the actual street, [must] be shaped and ordered to a state of full effectiveness. Concerted places for lounging and socializing...' (Le Corbusier, 1963, p. 74, free translation). He recommended, beyond all logic, the organization of spontaneity and lounging. In fact, this concept applies to recreation. That being said, the response from the authorities is simple: organizing the spatial conditions for recreation goes from a large supply, which is consensual, rather unoriginal and repeated throughout the territory, to issues of scaling and resources. As a result, leisure is firstly a matter of consumption for public authorities, for space organizers, but also – and even more – for private interests; we consume the city as well as its culture, the beach as well as the fitness trails, the cinema as well as the nature park. What remains is praise for the siesta (Paquot, 2008). Indeed, the feeling of freedom

in recreation lies in the size and diversity of the supply, even if only private groups were to be considered. However, there is an unmet demand, an excluded population. In this regard, public authorities organize space on the basis of this social demand for leisure, as they did for work when it was still the 'great integrator' (Barel, 1990). Justifications – which will not be criticized, but only briefly presented – given this consideration of recreation in the organization of space largely exceed the framework of simple recreation: they relate to issues of social equity, health, safety, conciliation between the different spheres of individual activities (family, work...), accessibility and thus mobility, economic development, environment... In other words, approaching the issue of spatial organization of societies through recreation translates into addressing the spatial dimension of the formal and functional organization of territories in its entirety (Thibault, 2013). Recreation now plays a major role in the understanding of space and its operation as it does in the understanding of social functioning. This is what justifies this thematic issue.

However, as the call for papers was being written in order to promote a city for recreation, the authors could not help but think of recreation for the city. These questions cannot be separated since cities and recreation are omnipresent within the actual social functioning. What does the city teach us about recreation? What does recreation teach us about cities? The suggested texts approach many themes. We wish to focus here on a few aspects that, on the one hand, are essential to understand the existing relationship between city and leisure, and, on the other hand, are not specifically dealt with by any of the authors of the following texts. Sometimes implicitly, at other times explicitly, these aspects are shown throughout the texts as a whole. We will now thus discuss four 'points of enquiry', lay down some markers, suggest a few ideas, and briefly outline a few ways in which these can be read.

The injunction to an active lifestyle

The huge role played by cars in our society with relation to national policies aiming to make each citizen the owner of his or her home has inevitably led to the phenomenon of a generalized urban sprawl, eased by the building of boulevards, bypasses and expressways, highways, etc. As a result, urban dwellers' – and those who were the rural dwellers' – lifestyles have been profoundly affected in their spatial practices, mobilities, leisure activities, and even in their culinary practices. The logic of proximity, which used to determine activity choices, has converted into the logic of accessibility for a large portion of the population using the car to move around. At the same time, activities have become more sedentary, considerably less conducive to physical movement (walking, cycling, etc.) at the residential, neighborhood, and city levels. This has contributed to the development of obesity, cardiovascular diseases, etc. In an attempt to counter these problems, various researchers have studied the effects of the built environment. This was the case of Northridge, Sclar, and Biswas (2003), who proposed a vision of urban development that promoted the role of the built environment and the social context in the well-being and health of the population.

Health problems related to a sedentary lifestyle, such as obesity, can be verified (Reidpath, Burns, Garrard, & Mahoney, 2002). Certain residential areas combine different characteristics fostering the development of obesity to the extent that they do not facilitate active mobility. Lopez-Zetina, Lee, and Friis (2006) have analyzed this case in California by showing that an urban space characterized by strong car dependency throughout transportation as a whole is considered an environmental factor that fosters physical inactivity and obesity. Indeed, an important correlation (0.792) was established in this

study between the amount of kilometers travelled by car and obesity. This is why researchers such as Frank, Eengelke, and Schmid (2003) as well as Tucker et al. (2009) suggested conducting research on the urban spatial setup in order to increase active modes of transportation. They suggested enhancing the connectivity of spaces, the mix of functions, and transportation security in order to encourage urban dwellers to choose walking and cycling over driving when travelling to a nearby location. Day, Boarnet, Alfonso & Forsyth (2006) went even further by emphasizing three crucial factors of the built environment related to physical activity: attractiveness (the fact that there is an interest in going to the considered location), appeal (the interest of remaining for a while), and safety. These thoughts, relayed by public authorities, aim for the physical well-being of the population. However, one must always keep in mind that this same society, at times the same actors, strengthen the omnipotence of the car or, at the very least, contribute very little towards diminishing it, regardless of the many discourses on soft modes of transportation. It is akin to going to a fitness trail by car. Also, a sort of moralistic injunction sets in: active mobility for the sake of one's own well-being, but also a way of reducing costs in terms of health care.

Developing accessibility

Sustainable development, as well as health considerations, have imposed important changes in the ways of building cities. For example, municipalities are asked to develop spaces that foster active modes of transport (walking, cycling). This is why many cities throughout the world now have plans for sustainable transport, pedestrian guidelines, cycling plans, etc. In addition, many reports and scientific papers on ecomobility (Kodulkula, 2013; MAMROT, 2011; Papon, 2009) and layout improvements for cyclists and pedestrians (Frackelton, Grossman, Palinginis, Castrillon, & Elango, 2013; Gehl, 2012) have been published. They reflect, among other things, the true change in the heart of cities. This change operates and materializes differently worldwide: 'shared space' in the Netherlands, 'living street' in the United Kingdom, 'planted boardwalk and green district' in Paris, 'High Line' in New York, 'La Rambla' in Barcelona, etc. Throughout these various examples, spaces that have been arranged in order to foster durable mobility are not limited to one sole function. In fact, these are also fun and playful areas where the user can 'incorporate' some features of the city (Lebreton et Andrieu, 2012; Miaux, 2009). Spatial and economic accessibility are thus facilitated by making recreation spaces accessible to all in the heart of public areas. We have, therefore, reached an interaction between city spaces and recreation spaces: the first including the second and the second permeating the first. However, the boundary between city spaces and recreation spaces is hazy. Even if we can pinpoint specific places, determining which spaces fall within and outside of recreation becomes impossible and proves to be futile in the end. Moreover, the terms of arrangement of these spaces (all of them as they form only one real category) and especially the discursive procedures preparing, surrounding, and selling/touting these spaces, blend the different genres together: at the edge of town planning, urban marketing takes over.

Staging recreational spaces

The global demand in each city appears to be the same due to the multiplicity of individual requests, at least where Western countries are concerned. All around, localized supply is the same. The effects of trends, standardizations in terms of consumption of

space and leisure, contribute, along with other factors, to the homogenization of cities on an international scale and, at the same time, to the differentiation of central, peri-central, peri-urban, and more distant spaces. Several phenomena are at work. The provision of leisure has a strong economic dimension. Thus, it is more than appropriate to use experiments that have been successful elsewhere or adapt them, perhaps even copying and pasting them onto local spaces. In order to do so, it is a condition to have the financial, technical, and human resources and to represent a certain level of centrality. Things become more complicated taking into account the interweaving of scales, and if the peri-urban area does not play in the same court as the metropolitan area, certain non-central spaces (in the traditional meaning of the term, generally with relation to the downtown area), may start flourishing. Examples of these areas are the shopping centers located in the suburbs, and Disneyland® Paris on the European scale along with its high-speed rail and air links. Futuroscope demonstrates that accessibility is just as important as territory: this theme park, supported locally on both the political and economic levels, did not attach itself, thematically speaking, to the local space, as did Vulcania. On the other hand, the systematization of these turnkey formulas diminishes their attractiveness, which risks falling into banality and commoditization. In this matter, local institutions do need to distinguish themselves from each other, in a context we can call competitive.

Thus, each metropolis seeks to stand out, with varying degrees of contentment, by developing original and innovative recreational and tourist spaces (or at least qualified as such, particularly by those who lead the project or manage their use): the docks of the Garonne in Bordeaux, the High Line in New York, the Paris Beaches, the Rambla in Barcelona, the Quartier des spectacles in Montreal, the Samuel de Champlain promenade in Quebec City, and many others. This multi-objective demonstrates the multidimensionality of leisure and its interweaving both with other aspects of individuals' everyday or extraordinary lives, and with all the social issues for the authorities organizing the spaces, their functioning, and their accessibility. On the one hand, these projects aim to enhance the city's image (Gravari Barbas, 2013) from a perspective of attractiveness for both individuals and businesses. On the other hand, they will also contribute to the pride that citizens may develop toward 'their' city. Moreover, citizens and passing tourists will find in these locations true spaces of recreation that are original, agreeable, and that will give them the pleasure to relate their experiences to 'less fortunate' others. We are talking, therefore, about a real *mise-en-scène* (Monnet, 2012), short-lived (e.g. a festival), repetitive (e.g., Paris Beaches), or continuous and durable where each person, although governed and in part determined, plays out his or her own scenes in interaction with those of other people.

Personal attachment to urban places

Personal attachment to urban places is another dimension related to the use of spaces specifically dedicated to recreation and more largely, to the practice of leisure in urban and less urban spaces. What comes into play are not only the practices and uses operated in a place, but also the perceptions that the individual has of the area, of others, and of himself/herself. It seems, although this remains to be observed more closely, that recreation spaces actually generate a particular attachment, especially because of their non-compulsory nature, in contrast to activities related to work (Martouz, 2014), but we cannot sidestep studies on the attachment to the workplace. On the other hand, places of leisure are usually linked to fun in various ways: taking pleasure in doing, pleasure in making an effort or in surmounting difficulties, pleasure in having completed something, and

pleasure in recalling, pleasure in talking, in reminiscing... However, questioning urban attachment also goes through – and perhaps especially – the processes of appropriation that begin during the setting up of spaces for leisure, recreation, or tourism. This is particularly true when ordinary citizens for whom the project is intended are brought to actively participate. In broader terms, the way the spatial project is conducted, in regards to the relationships between decision-makers, designers, and users, largely influences the feeling toward the space before, during, and after completion of the project (Feidel, 2010). Under certain conditions, personal attachment to urban places is enhanced when the sensitive, hedonist, sensorial, and physical dimensions come into play.

With regard to the theme ‘A City Made for Leisure: Trends in Development’, seven articles have been selected for the publication of this special issue. In the spirit of acknowledging all of the authors’ inputs and particularities, we chose to build this issue on two major pillars: firstly on city staging, ‘incorporating recreation within the city’, and secondly on athletes, users, citizens, and institutions, in relation to the space and in relation to the project. Thus, the four major themes previously addressed are included.

Four of the articles address the topic of city staging ‘incorporating recreation within the city’. The first, ‘Leisure Parks: Components and Creators of the New Urban Landscapes?’, by Nacima Baron-Yelles and Salvador Anton Clavé, uses the examples from Disneyland Paris and Futuroscope to discover and question the spatial organization of recreation parks as well as their development by highlighting the convergence that it generates between the landscape of recreation parks and new trends in the development of large cities. The authors affirm that certain modalities of the spatial planning of the park transpose to those of urban planning, and vice versa.

The second article, ‘Leisure Parks From the Spanish Universal and International Exhibitions’, by Patrice Ballester, leads us to analyze the importance of events such as the Expos in their ability to stage quality public spaces while generating new recreation spaces. Using the specific cases of Barcelona and Saragossa, the author invites us to question the significance of the urban nature of these newly converted spaces, notably in the light of sustainability or biomimicry.

The third article, by Laura Verdelli and Francesca Morucci, ‘Renouveler l’identité de la ville entre culture portuaire et loisirs. Le cas de Livourne’, addresses the issue of port area development through the representative case of the third generation of the sea front revitalization project. The authors discuss specifically the transformation of these single-purpose spaces into city-integrated spaces by what they refer to as the ‘integration within the city’ of these spaces in transformation, within a city which is rediscovering itself, in order to renew their identity.

The final article, ‘Du Stade d’Eaux Vives Pau-Pyrénées au Parc Naturel Urbain: Entre récréativité innovante et innovation territoriale’, by Jean-Christophe Coulom and Olivier Bessy, allows us to integrate in this issue the topic of territorial innovation that involves new ways of planning the setting up of recreational/tourist spaces. Through the presentation of the project, the article also reflects on the urban nature and related challenges.

In the second part, dedicated to athletes, users, citizens, and institutions, in relation to the space and to the project, Sylvain Lefebvre, Romain Roult, Jean-Marc Adjizian and Lucie Lapiere jointly analyze the effects which the establishment of sports facilities, to promote an active lifestyle, have on the social appropriation and territorial attachment of the district’s inhabitants. Their article, ‘Planning and Social Appropriation of Proximal Sports Facilities: The Case of the Exterior Skating Rink Project “Bleu Blanc Bouge” in Montreal North’, very clearly presents and discusses these two concepts of appropriation

and attachment according to the various ways in which they were developed by researchers in the fields of environmental psychology, recreation, and sociology.

In their article ‘Penser la ville sportive avec ses habitants. L'exemple des États Généraux du Sport de Strasbourg’, Valérie Morales and William Gasparini take us through their research about the participative democracy process that was mobilized by the sports department in the city of Strasbourg in order to identify how this service has managed to define a new urban recreation policy from the model of ‘local democracy’ while creating a new sense of attachment to the city fostered by civic expertise. This article understands the importance of developing an attachment to place, in this case by involving citizens in implementing recreation policies.

Finally, Ludovic Falaix goes deep into the intimate relationship the individual has with space, using the specific case of surfers and ‘their’ wave. His article, ‘L’habiter des surfeurs face au ré-enchantement touristique du littoral aquitain’, exposes how place can cause, build, crystallize, and develop the affective dimension of the individual as a spatial being. As a counterpoint, the article re-examines the impacts of the institutionalization of surfing territories if they are only considered in terms of organization and sport. The author implicitly promotes developing spaces of freedom.

Acknowledgements

We would like to thank the Villes Regions Monde network for its financial support with the English translation of this text.

References

- Aïm, R. (2010). *Filippo Brunelleschi, Le dôme de Florence, paradigme du projet*. Paris: Hermann.
- Bailleul, H. (2009). *Communication et projets urbains. Enjeux et modalités de la communication entre acteurs du projet et habitants*. Unpublished doctoral dissertation, University of Tours, Tours.
- Barel, Y. (1990). Le Grand Intégrateur. *Connexions*, 56, 85–100.
- Day, K., Boarnet, M., Alfonso, M. & Forsyth, A. (2006). The Irvine Minnesota inventory to measure built environments: development. *American Journal of Preventive Medicine*, 30, 144–152.
- Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir*. Paris : Seuil.
- Dupont, H. (2013). Introduction : culture et tourisme, des clés pour la ville de demain. In M. Gravari-Barbas (Ed.), *Aménager la ville par la culture et le tourisme* (pp. 7–12). Paris : Éditions le Moniteur.
- Dupuy, G. (1978). *Urbanisme et technique, chronique d'un mariage de raison*. Paris : Centre de recherche d'urbanisme.
- Feildel, B. (2010). *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*. Unpublished doctoral dissertation, University of Tours, Tours.
- Frackelton, A., Grossman, A., Palinginis, E., Castrillon, F., & Elango, V. (2013). Measuring walkability: Development of an automated sidewalk quality assessment tool. *Suburban Sustainability*, 1(1), 1–15.
- Frank, L., Eengelke, P., & Schmid, T. (2003). *Health and community design: The impact of built environment on physical activity*. Washington, DC: Island Press.
- Gehl, J. (2012). *Pour des villes à échelle humaine*. Montreal : Les éditions écosociété.
- Gravari-Barbas, M. (2013). *Aménager la ville par la culture et le tourisme*. Paris : Éditions Le Moniteur.
- Jolivet, D. (2012). *Maturité du projet d'urbanisme et temporalités, détermination de la maturité du projet selon son épaisseur et sa transversalité temporelles*. Unpublished doctoral dissertation, University of Tours, Tours.
- Kodulkula, S. (2013). Ecomobility and its benefits in an urban context. *Local Sustainability*, 3, 285–294.

- Lebreton, F., & Andrieu, B. (2012). Quand le sport fait corps avec l'espace urbain. *Loisir & Société*, 34, 99–120.
- Le Corbusier (1963). *Manières de penser l'urbanisme*. Paris : Éditions Gonthier
- Lévy, J. (2003). Urbanité. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 966–967). Paris : Belin.
- Lopez-Zetina, J., Lee, H., & Friis, R. (2006). The link between obesity and built environment. Evidence from an ecological analysis of obesity and vehicle miles of travel in California. *Health & Place*, 12, 656–664.
- MAMROT. (2011). *L'aménagement et l'écomobilité, guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*. Retrieved from http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/developpement_durable/amenagement_ecomobilite.pdf
- Martouzet, D. (2014). *Ville aimable*. Tours : Presses universitaires François Rabelais.
- Martuccelli, D. (2005). *Les trois voies de l'individu sociologique*. EspacesTemps.net, 8 juin 2005. Retrieved from <http://espacestemp.net/document1414.html>
- Miaux, S. (2009). Le libre mouvement des corps: le « Parkour », une nouvelle expérience du déplacement en ville. *Géographie et Cultures*, 70, 99–116.
- Monnet, J. (2012). Ville et loisirs : les usages de l'espace public. *Historiens & Géographes*, 419, 201–213.
- Northridge, M.-E., Sclar, E.-D., & Biswas, M.-P. (2003). Sorting out the connections between the built environment and health: A conceptual framework for navigating pathways and planning healthy cities. *Journal of Urban Health*, 80, 556–568.
- Novarina, G. (Ed.). (2003). *Plan et projet: l'urbanisme en France et en Italie*. Paris: Economica-Anthropos.
- Papon, F. (2009). Qu'est-ce que l'écomobilité? *Territoires*, 503, 22–24.
- Paquot, T. (2008). *L'art de la sieste*. Paris : Zulma.
- Pronovost, G. (1997). *Loisir et société : Traité de sociologie empirique*. Laval : Presses de l'université du Québec.
- Reidpath, D. D., Burns, C., Garrard, D., & Mahoney, M. (2002). An ecological study of the relationship between social and environmental determinants of obesity. *Health & Place*, 8, 141–145.
- Söderström, O. (Ed.). (2000). *L'usage du projet: Pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural*. Lausanne : Éd. Payot.
- Thibault, A. (2013). Nos villes en sont-elles à l'ère de la civilisation du loisir. *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, 10(15).
- Toussaint, J.-Y. (2003) *Projets et usages urbains: fabriquer et utiliser les dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain*. Unpublished doctoral dissertation, University Lyon 2, Lyon.
- Tucker, P., Irwin, J. D., Gilliland, J., He, M., Larsen, K., & Hess, P. (2009). Environmental influences on physical activity levels in youth. *Health Place*, 15, 357–363.

INTRODUCTION

Penser la ville pour les loisirs : nouvelles tendances en aménagement

Denis Martouzet^a et Sylvie Miaux^b

^a*CITERES Laboratory, UMR CNRS 7324, Université François-Rabelais Tours, Tours, France;*

^b*Department of Recreation, Culture and Tourism, Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières, France*

La revue *Loisir et société* propose ce numéro thématique sur la dimension spatiale des relations entre les loisirs, sous les différentes formes qu'ils peuvent revêtir, et les individus qui les pratiquent ou non. Cette dimension spatiale ne renvoie pas seulement à une géographie, aussi précise soit-elle en termes de description, d'analyse et d'interprétation, ni même à une socio-éco-géographie, elle s'ancre dans l'aménagement des territoires, qu'ils soient spécifiquement urbains ou moins denses et moins divers (Lévy, 2003), c'est-à-dire dans l'action qui vise intentionnellement le changement (jusqu'au non-changement) de la forme et du fonctionnement des espaces anthropisés.

Le titre proposé, « Penser la ville pour les loisirs : nouvelles tendances en aménagement », tient les deux bouts de cette intention : d'une part, la pensée qui réfère à la conception urbanistique ou aménagiste, à l'anticipation des besoins exprimés et la prospective, mais aussi aux débats institutionnels et citoyens qui s'instaurent pour alimenter cette pensée; d'autre part, les tendances actuelles qui sont la transcription spatiale, concrète, matérielle de cette pensée. Nous ne voulons pas dire par là que le processus de projet spatial va linéairement de la pensée à l'action. La littérature sur ce sujet montre bien le contraire (Jolivet, 2012; Novarina, 2003; Söderström, 2000; Toussaint, 2003) et comme ça l'était pour les bâtisseurs du Moyen Âge, action et conception s'entremêlent dans la réalisation (Aïm, 2010). C'est dire combien la définition d'objectifs, exercice obligé, est néanmoins quelque peu factice, étant donné la complexité du processus qui va d'un « avant », qu'on ne peut dater à un « après » qu'on ne peut arrêter. Si l'on a pu croire en l'utopie d'un urbanisme rationnel (Dupuy, 1978) la disparition progressive de cette croyance s'est accompagnée d'une diversification des attentes, tant celles des élus que celles des habitants. Pour l'élu, il s'agit d'être attractif, de se démarquer, à l'international également (Dupont, 2013), tout en utilisant les recettes qui ont été des succès ailleurs (Bailleul, 2009). Pour l'habitant, dans une société qui pousse à l'individuation (Martuccelli, 2005) et qui, d'ailleurs, en donne les moyens, il s'agit aussi de jongler, par ses actions, ses dires, ses pensées, ses relations, entre, d'une part, l'autoréférencement et l'affirmation de celle-ci et, d'autre part, l'imitation et l'inclusion à différentes totalités. Bref, il oscille entre singularité et banalité, entre spécificité et conformité.

Sur le plan institutionnel comme sur le plan individuel, les objectifs sont donc moins clairement définis, les attentes se diversifient, les demandes deviennent multiples. À la croisée de ces évolutions, les loisirs se placent au centre des préoccupations individuelles et sociétales. Si, avec les guinguettes des bords de la Marne ou l'invention anglaise du tourisme, les loisirs ont émergé depuis fort longtemps avec les classes aisées oisives, leur prise en compte par les pouvoirs publics de façon à répondre à la demande et dans une visée de développement économique est beaucoup plus récente. La démocratisation des

loisirs fut lente, préparée par l'apparition des congés payés, dès le début du vingtième siècle en Europe, et soutenue par l'augmentation du niveau de vie dans nombre de pays. Ce n'est qu'en 1962 qu'est posée, pour le cas français, la question de l'éventualité de l'émergence d'une société de loisir (Dumazedier, 1962). À partir de là, la société ne peut pas ne pas prendre en compte l'idée de loisir, les différentes formes pratiques qu'elle revêt et cela se traduit en termes d'organisation de l'espace, avec d'abord des aménagements touristiques puis la prise en compte du quotidien des habitants. Non qu'il y ait eu un revirement brutal de la manière de penser l'urbanisme et l'aménagement. Au contraire, cela est passé par des notions encore plus floues que sont la qualité de vie, le bien-être individuel et social, l'appropriation – plus précisément l'appropriabilité – des espaces publics... et soutenus par des enjeux de santé, de développement durable et de gestion du quotidien. Comme le souligne Jan Gehl :

l'intérêt croissant pour la dimension humaine de l'urbanisme traduit une demande pressante pour des villes de qualité. L'amélioration des conditions de vie dans l'espace urbain est intimement liée au développement de villes animées, sûres, durables et saines. (2012, p. 7)

La sphère des loisirs est large et multiforme. Sans décliner la notion sous toutes ses formes, ce qui est un objectif voué à l'échec, on peut spécifier les loisirs en quelques traits caractéristiques. Si la dimension sociale ou la dimension économique des loisirs a largement été étudiée, il apparaît que l'on peut aussi – voire d'abord – considérer la dimension individuelle des loisirs : bien que déterminée par l'offre et son accessibilité géographique économique et sociale, la pratique de loisir résulte de choix personnels (Pronovost, 1997). Mais ce qui nous semble primordial est le fait que le loisir, avant d'être un contenu, une pratique particulière pour certains nécessairement liés aux activités physiques, à l'enrichissement culturel ou à la découverte de la nature, pour ne donner que trois grands exemples, est avant tout une question de point de vue, une disposition et une position face à l'activité considérée et ce qui en est attendu. Le loisir, c'est ce que l'on fait sans obligation, c'est ce que l'on fait pour le simple plaisir de faire. De façon trop schématique, on pourrait dire que le travail vise un objectif (une rémunération, une reconnaissance sociale...) tandis que le loisir a lui-même pour objectif premier, ce qui ne signifie pas que l'on ne puisse pas en attendre autre chose (santé, épanouissement physique, moral, social et relationnel, enrichissement intellectuel...). Cela entraîne pour première conséquence que toute activité peut être loisir. Et, comme deuxième conséquence, qu'aucune activité ne peut être considérée comme relevant nécessairement des loisirs par et pour tout le monde.

De la première conséquence, on comprend que la société, y compris en termes d'aménagement spatial, ne peut éluder cette thématique, puisque toute activité est *a priori* concernée. Mais, de la deuxième, découle un paradoxe : aucune activité n'étant « pur loisir », c'est d'abord une question de positionnement de la personne par rapport à cette activité, et il ne peut y avoir obligation (sauf éventuellement celle que l'on se donne à soi-même), comment organiser cette spontanéité? Comment, par l'agencement spatial, faire en sorte d'amener à avoir telle ou telle pratique sans que la personne s'y sente obligée? La question n'est pas nouvelle : Le Corbusier dit que « les cafés, restaurants, boutiques... vestiges demeurés de l'actuelle rue, [doivent] être mis en forme ou en ordre, en état de pleine efficacité. Lieux concertés de badauderie et de sociabilité » (Le Corbusier, 1963, p. 74). Il préconise, au-delà de toute logique, de mettre en ordre la spontanéité, la badauderie. Il en est de même pour les loisirs. Ceci dit, la réponse des pouvoirs publics est simple : l'organisation des conditions spatiales de la pratique des loisirs passe par une offre large,

consensuelle, assez peu originale et répétée sur l'ensemble du territoire, aux questions d'échelles et de moyens près. La conséquence de cela est que, du point de vue des pouvoirs publics, des organisateurs de l'espace, mais aussi – et plus encore – des intérêts privés, le loisir est avant tout affaire de consommation : on consomme la ville comme la culture, la plage comme le parcours de santé, le cinéma comme le parc naturel. Reste l'éloge de la sieste (Paquot, 2008). De fait, l'impression de liberté dans les loisirs réside dans l'ampleur et la diversité de l'offre, ne serait-ce que celle faite par les groupes privés. Mais, il existe une demande non satisfaite, une population mise à l'écart. Aussi, les pouvoirs publics organisent-ils l'espace aussi en fonction de cette demande sociale pour les loisirs, comme ils l'avaient fait pour le travail, lorsque celui-ci était encore le « grand intégrateur » (Barel, 1990). Les justifications – qu'il ne s'agit pas ici de critiquer, juste de présenter succinctement – données à cette prise en compte des loisirs dans l'organisation des espaces dépassent largement le cadre de la simple récréation : elles touchent les questions d'équité sociale, de santé, de sécurité, de conciliation entre les différentes sphères d'activité des personnes (famille, travail...), d'accessibilité et donc de mobilité, de développement économique, d'environnement... Autrement dit, aborder la question de l'organisation spatiale des sociétés par les loisirs revient à aborder l'entièreté de la dimension spatiale de l'organisation formelle et fonctionnelle des territoires (Thibault, 2013). Le loisir est devenu une entrée majeure pour la compréhension des espaces et leur fonctionnement comme pour la compréhension du fonctionnement social. C'est ce qui justifie ce numéro thématique.

Cependant, alors même que l'appel à textes était rédigé de façon à faire penser la ville pour les loisirs, les auteurs n'ont pu faire autrement que, en même temps, penser les loisirs pour la ville. Les deux questions ne peuvent être disjointes puisque villes et loisirs sont omniprésents dans le fonctionnement social actuel : que nous apprend la ville sur les loisirs? Que nous apprennent les loisirs sur la ville? Les textes proposés abordent de très nombreuses thématiques. Nous souhaitons ici focaliser sur quelques aspects qui, d'une part, nous semblent importants pour la compréhension des rapports actuels entre ville et loisirs et, d'autre part, ne sont pas spécifiquement traités par l'un ou l'autre des auteurs des textes qui suivent, mais, parfois de façon implicite, parfois de façon explicite, traversent l'ensemble que ces textes constituent. Nous abordons ainsi quatre « sujets d'interrogation », posant ainsi quelques jalons, suggérant quelques réflexions, esquissant à peine quelques manières de lire.

L'injonction à un mode de vie actif

Le développement du tout automobile associé à des politiques nationales visant à faire de chaque habitant le propriétaire de son logement a conduit inévitablement aux phénomènes d'étalement urbain généralisé, facilités par la réalisation de boulevards, de roades et de voies rapides, d'autoroutes, etc. Les façons de vivre des citadins – et de ceux qui furent les ruraux – en ont été bouleversés, dans leurs pratiques spatiales, leurs déplacements, mais aussi dans leurs loisirs et jusque dans leurs pratiques culinaires. D'une part, la logique de proximité qui déterminait le choix des activités s'est muée en une logique d'accessibilité pour une grande partie de la population utilisant la voiture pour effectuer leurs déplacements. Parallèlement, les activités sont devenues plus sédentaires, en tout cas moins propices aux déplacements physiques (à pied, en vélo) à l'échelle du logement, du quartier ou de la ville. Cela a contribué au développement de l'obésité, des maladies cardiovasculaires, etc. Pour tenter de contrecarrer ces problèmes, différents chercheurs se sont intéressés aux effets de l'environnement bâti. C'est le cas de Northridge, Sclar, et Biswas (2003) qui ont proposé une réflexion sur l'aménagement urbain qui met en avant

le rôle de l'environnement bâti et du contexte social dans le bien-être et la santé des populations. Dans le cas des problèmes de santé liés à la sédentarité comme l'obésité, ce constat se vérifie (Reidpath, Burns, Garrard, et Mahoney, 2002). Certains quartiers réunissent différentes caractéristiques qui vont favoriser le développement de l'obésité dans la mesure où ils ne facilitent pas les déplacements actifs. Lopez-Zetina, Lee, et Friis (2006) l'ont analysé en Californie en démontrant qu'un espace urbain caractérisé par une forte dépendance à l'automobile pour l'ensemble des déplacements est considéré comme un facteur environnemental favorisant l'inactivité physique et l'obésité. En effet, un lien important a pu être établi dans cette étude entre les kilomètres effectués en voiture et l'obésité : la corrélation est élevée (0,792). C'est pourquoi des chercheurs comme Frank, Eengelke, et Schmid (2003) ainsi que Tucker et al. (2009) proposent de mener un travail sur l'aménagement de l'espace urbain afin d'augmenter les modes de déplacements actifs. En effet, ils proposent de renforcer la connectivité d'un espace, la mixité des fonctions et la sécurité des déplacements afin d'inciter les citoyens à préférer la marche, le vélo à l'automobile pour leurs déplacements de proximité. Day, Boarnet, Alfonso & Forsyth (2006) vont plus loin en mettant l'emphase sur trois facteurs principaux de l'environnement bâti jouant sur l'activité physique : l'attractivité (soit le fait qu'il y ait un intérêt à aller à l'endroit considéré), l'attrait (soit l'intérêt d'y rester quelque peu) et la sécurité. Ces réflexions, relayées par les pouvoirs publics, visent le bien-être physique de la population mais il faut bien considérer en même temps que cette même société, parfois même ces mêmes acteurs renforcent la toute-puissance de l'automobile ou du moins ne contribuent que fort peu à la diminuer, malgré les discours sur les modes doux de déplacement. C'est l'idée d'aller en voiture faire un parcours de santé. Aussi, se met en place une sorte d'injonction morale, voire moralisatrice, à se déplacer de façon active pour son propre bien-être, mais aussi pour être moins coûteux à la société, en termes de soins.

Aménager l'accessibilité

Le développement durable ainsi que les préoccupations de santé ont imposé d'importants changements dans les manières de concevoir les villes, notamment dans le domaine du transport, incitant les municipalités à développer des espaces favorables au transport actif (marche et vélo). C'est pourquoi de nombreuses villes au monde se sont dotées de plans de transport durable, de charte du piéton, de plan cyclable, etc. De nombreux rapports, des ouvrages scientifiques sur la thématique de l'écomobilité (Kodulkula, 2013; MAMROT, 2011; Papon, 2009) et des aménagements en faveur des cyclistes et des piétons (Frackelton, Grossman, Palinginis, Castrillon, et Elango, 2013; Gehl, 2012) ont été publiés. Ils témoignent entre autres du véritable changement au cœur des villes qui s'opère et se matérialise sous différentes formes dans le monde : « espace partagé » aux Pays-Bas, « living street » au Royaume-Uni, promenade plantée et quartiers verts à Paris, « High Line » à New York, Rambla à Barcelone, etc. À travers ces différents exemples, les espaces qui sont aménagés pour faciliter la mobilité durable ne se limitent pas à la seule fonction de déplacement, ce sont aussi des espaces ludiques où l'utilisateur peut « faire corps » avec la ville (Lebreton et Andrieu, 2012; Miaux, 2009). Une accessibilité spatiale et économique est ainsi facilitée par l'intégration d'espaces de loisir au cœur de l'espace public accessibles à tous. Nous sommes donc bien là dans une interaction entre les lieux de la ville et les lieux de loisirs, les premiers incluant les seconds et les seconds imprégnant les premiers : la limite est floue et dire quels espaces relèvent et ne relèvent pas des loisirs devient impossible et se révèle, au final, comme un exercice sans intérêt, même si on peut pointer certains lieux spécifiques. Par ailleurs, les modalités de

composition de ces espaces (les uns comme les autres puisqu'ils ne forment qu'une seule véritable catégorie) et, surtout, les modalités discursives préparant, entourant et vendant/vantant ces espaces mélangent les genres : à la lisière de l'urbanisme, le marketing urbain prend le relais.

La mise en scène des espaces récréotouristiques

La multiplicité des demandes individuelles fait que, dans chaque ville, au moins dans les pays occidentaux, la demande globale est semblable. De ce fait, l'offre localisée l'est aussi. Les effets de mode, une certaine standardisation des modes de consommation de l'espace et des loisirs contribuent, avec d'autres facteurs, à homogénéiser les villes à l'échelle internationale et, en même temps, à différencier les espaces centraux, péri-centraux, périurbains et plus lointains encore. Plusieurs phénomènes sont à l'œuvre. L'offre de loisirs ayant une dimension économique forte, il ne peut être question de ne pas utiliser les recettes expérimentées ailleurs avec succès et de les adapter, voire de les plaquer sur l'espace local. La condition est d'en avoir les moyens financiers, techniques et humains et de représenter un certain niveau de centralité. Les cartes se brouillent avec l'imbrication des échelles et si le périurbain ne joue pas dans la même cour que les métropoles, certains espaces non centraux (au sens traditionnel du terme, généralement en lien avec le centre de la ville) peuvent tirer leur épingle du jeu, comme, par exemple, les galeries commerciales de banlieue ou Disneyland® Paris à l'échelle de l'Europe (Euro Disney) et de ses réseaux TGV et aérien. Le Futuroscope montre que l'accessibilité est tout aussi importante que le territoire : ce parc à thème, porté localement sur le plan politique comme économique, n'est pas ancré, thématiquement parlant dans l'espace local, contrairement à Vulcania. D'autre part, la systématisation de ces recettes clefs en main diminue leur pouvoir d'attractivité pour tomber dans la banalité et l'indifférenciation. Or, les institutions locales ont besoin de se distinguer les unes des autres, dans un contexte que l'on peut dire concurrentiel. Ainsi, chaque métropole cherche à se démarquer, avec plus ou moins de bonheur en aménageant des espaces à vocation récréotouristique originaux et innovants (ou du moins qualifiés comme tels, notamment par ceux qui en portent le projet ou en gère les usages) : ce sont les quais de la Garonne à Bordeaux, la High Line de New York, Paris Plage, la Rambla à Barcelone, le Quartier des spectacles à Montréal, la promenade Samuel de Champlain à Québec et bien d'autres encore. L'objectif est multiple et montre bien à la fois la multidimensionnalité des loisirs et leur imbrication avec les autres aspects de la vie quotidienne ou extraordinaire des individus comme avec l'ensemble des enjeux sociétaux pour les autorités organisatrices des espaces, de leur fonctionnement et de leur accessibilité. D'un côté, ces projets visent à rehausser l'image de la ville (Gravari Barbas, 2013) dans une perspective d'attractivité des personnes et des entreprises. D'un autre côté, ils vont également participer à la fierté que les habitants pourront avoir envers « leur » ville. Par ailleurs, habitants comme touristes de passage vont trouver dans ces lieux de véritables espaces de loisir, originaux, plaisants et qui, ensuite, leur procureront le plaisir de pouvoir faire état, à d'autres moins « chanceux », de les avoir expérimentés. Il s'agit donc d'une véritable mise en scène (Monnet, 2012), éphémère (festival), répétitive (Paris Plage) ou continue et durable où chacun, bien qu'encadré et en partie déterminé, joue sa propre scène en interaction avec celle des autres.

L'attachement aux lieux

L'attachement aux lieux est une autre dimension relative à la pratique des espaces spécifiquement dédiés aux loisirs et plus largement à la pratique de loisirs dans les espaces urbains ou moins urbains. Entrent en jeu non seulement les pratiques et usages opérés en un lieu, mais aussi les représentations que se fait la personne de l'espace considéré, des autres et de soi-même. Il semble, bien que cela reste à asseoir plus strictement, que les espaces de loisirs fassent effectivement l'objet d'un attachement particulier notamment du fait qu'il présente un caractère non obligé, par opposition aux activités liées au travail (Martouzet, 2014), mais on ne peut éluder les travaux sur l'attachement au lieu de travail. D'autre part, les lieux de loisirs s'associent généralement au plaisir, de façon diverse : plaisir de faire, plaisir de l'effort ou de la difficulté surmontée, plaisir d'avoir fait, puis plaisir au ressouvenir, plaisir à dire, à évoquer. . . Cependant, la question de l'attachement aux lieux urbains passe aussi – peut-être surtout – par les processus d'appropriation qui entrent en œuvre pendant le projet d'aménagement d'espaces ludiques, récréatifs ou touristiques, notamment lorsqu'est initiée et menée à bien la participation des habitants ordinaires, destinataires du projet à réaliser. Plus largement, la manière dont est mené le projet spatial, notamment en ce qui concerne les relations entre décideurs, concepteurs et usagers, influence largement les affects vis-à-vis de l'espace en projet, avant, pendant et après la réalisation effective de celui-ci (Feildel, 2010). L'attachement au lieu est accentué, sous certaines conditions, quand entrent en jeux les dimensions sensibles et sensorielles, hédoniques et corporelles.

Au regard de la thématique « Penser la ville pour les loisirs: nouvelles tendances en aménagement », sept articles ont été retenus pour la mise en place de ce numéro spécial. Dans l'idée de rendre compte au mieux des apports et particularités de chacun, nous avons choisi de structurer ce numéro autour de deux grands axes: d'une part, sur la mise en scène de la ville, « mise en ville des loisirs » et, d'autre part, sur sportifs, usagers, habitants et institutions : rapport à l'espace et rapport au projet. Ainsi ces deux axes reprennent les quatre grandes thématiques abordées précédemment.

Concernant la mise en scène de la ville « mise en ville des loisirs », quatre articles constituent cette première partie. Le premier, intitulé « Leisure Parks: Components and Creators of the New Urban Landscapes? », rédigé par Nacima Baron-Yelles et Salvador Anton Clavé, nous invite à travers les exemples de Disneyland Paris et du Futuroscope à découvrir et questionner l'organisation spatiale des parcs de loisir ainsi que leur développement en mettant en évidence la convergence que cela génère entre le paysage des parcs de loisir et les nouvelles tendances d'aménagement des grandes villes. Les chercheurs postulent l'existence d'une transposition des certaines modalités d'aménagement spatial du parc vers l'urbain et vice-versa.

Le deuxième article, « Leisure Parks from the Spanish Universal and International Exhibitions », rédigé par Patrice Ballester, nous conduit, quant à lui, à analyser la portée d'événements tels que les expositions universelles dans leur capacité à mettre en scène des espaces publics de qualité tout en générant de nouveaux espaces de loisir. C'est plus spécifiquement sur le cas de Barcelone et de Saragosse que l'auteur nous amène à questionner la portée de la nature urbaine de ces espaces nouvellement aménagés au regard par exemple des questions de durabilité ou de biomimétisme.

Le troisième texte est intitulé « Renouveler l'identité de la ville entre culture portuaire et loisirs. Le cas de Livourne », il est proposé par Laura Verdelli et Francesca Morucci. Il aborde la question de l'aménagement des zones portuaires à travers un cas représentatif de la troisième génération de projets de revitalisation des fronts maritimes. Ce dont les

auteurs traitent plus spécifiquement est la transformation de ces espaces à vocation unique en espace intégré à la ville par ce qu'elles qualifient de « mise en ville » de ces espaces en transformation dans une ville qui se met elle-même en scène, de manière à renouveler leur identité.

Enfin, le dernier article intitulé « Du Stade d'Eaux Vives Pau-Pyrénées au Parc Naturel Urbain : Entre récréativité innovante et innovation territoriale », rédigé par Jean-Christophe Coulom et Olivier Bessy nous permet d'intégrer dans ce numéro la question de l'innovation territoriale qui implique des changements dans la manière de penser la mise en scène des espaces récréotouristiques. De plus, c'est sur la question de la nature urbaine que cet article nous invite également à réfléchir à travers la présentation de ce projet, de ses enjeux. . .

Dans la seconde partie consacrée aux sportifs, usagers, habitants et institutions : rapport à l'espace et rapport au projet, pour commencer, Sylvain Lefebvre, Romain Roul, Jean-Marc Adjizian et Lucie Lapiere nous présentent conjointement leur analyse des effets de l'implantation d'un équipement sportif sur l'appropriation sociale et l'attachement territorial des habitants du quartier tout ceci pour favoriser un mode de vie actif. Leur article, intitulé « Planning and Social Appropriation of Proximal Sports Facilities: The Case of the Exterior Skating Rink Project 'Bleu Blanc Bouge' in Montreal North », présente très clairement et discute ces deux concepts d'appropriation et d'attachement selon les différentes manières dont ils ont été développés par les chercheurs dans le domaine de la psychologie environnementale, du loisir, de la sociologie.

Puis, dans leur article intitulé « Penser la ville sportive avec ses habitants. L'exemple des États Généraux du Sport de Strasbourg », Valérie Morales et William Gasparini nous invitent à travers la recherche qu'ils ont menée sur le processus de démocratie participative mobilisé par le service des sports de la ville Strasbourg à identifier la manière dont ce service est parvenu à définir une nouvelle politique des loisirs urbains à partir du modèle de « démocratie de proximité » tout en créant un nouvel attachement des habitants à la ville à partir d'une nouvelle forme d'expertise citoyenne. Cet article rejoint l'importance de travailler à développer un attachement aux lieux, dans ce cas-ci en impliquant les citoyens dans la mise en place de la politique des loisirs.

Enfin, Ludovic Falaix va au cœur de l'intime de la relation individuelle à l'espace à partir du cas spécifique des surfeurs et de « leur » vague. Son article, intitulé « L'habiter des surfeurs face au ré-enchantement touristique du littoral aquitain », pose, au final, la capacité du lieu à provoquer, construire, cristalliser et faire évoluer la dimension affective de l'individu en tant qu'être spatial. En contrepoint sont réinterrogés les impacts de l'institutionnalisation des territoires du surf s'ils ne sont pensés qu'en termes d'organisation et de sport. L'auteur propose implicitement l'aménagement d'espaces de liberté.

Remerciements

Nous tenons à remercier le réseau Villes Régions Monde (VRM), pour son soutien financier relatif à la traduction en anglais de ce texte.

Références

- Aïm, R. (2010). *Filippo Brunelleschi, Le dôme de Florence, paradigme du projet*. Paris : Hermann.
- Bailleul, H. (2009). *Communication et projets urbains. Enjeux et modalités de la communication entre acteurs du projet et habitants*. Unpublished doctoral dissertation, University of Tours, Tours.
- Barel, Y. (1990). *Le Grand Intégrateur*. Connexions, 56, 85-100.

- Day, K., Boarnet, M., Alfonso, M. & Forsyth, A. (2006). The Irvine Minnesota inventory to measure built environments: development. *American Journal of Preventive Medicine*, 30, 144-152.
- Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir*. Paris : Seuil.
- Dupont, H. (2013). Introduction : culture et tourisme, des clés pour la ville de demain. Dans M. Gravari-Barbas (dir.), *Aménager la ville par la culture et le tourisme* (pp. 7-12). Paris: Éditions le Moniteur.
- Dupuy, G. (1978). *Urbanisme et technique, chronique d'un mariage de raison*. Paris : Centre de recherche d'urbanisme.
- Feildel, B. (2010). *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*. Unpublished doctoral dissertation, University of Tours, Tours.
- Frackelton, A., Grossman, A., Palinginis, E., Castrillon, F., et Elango, V. (2013). Measuring walkability: Development of an automated sidewalk quality assessment tool. *Suburban Sustainability*, 1(1), 1-15.
- Frank, L., Engelke, P., et Schmid, T. (2003). *Health and community design: The impact of built environment on physical activity*. Washington, DC: Island Press.
- Gehl, J. (2012). *Pour des villes à échelle humaine*. Montréal : Les éditions écosociété.
- Gravari-Barbas, M. (2013). *Aménager la ville par la culture et le tourisme*. Paris : Éditions Le Moniteur.
- Jolivet, D. (2012). *Maturité du projet d'urbanisme et temporalités, détermination de la maturité du projet selon son épaisseur et sa transversalité temporelles*. Unpublished doctoral dissertation, University of Tours, Tours.
- Kodulkula, S. (2013). Ecomobility and its benefits in an urban context. *Local Sustainability*, 3, 285-294.
- Lebreton, F., et Andrieu, B. (2012). Quand le sport fait corps avec l'espace urbain. *Loisir & Société*, 34, 99-120.
- Le Corbusier (1963). *Manières de penser l'urbanisme*. Paris : Éditions Gonthier.
- Lévy, J. (2003). Urbanité. Dans J. Lévy et M. Lussault (dirs.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 966-967). Paris : Belin.
- Lopez-Zetina, J., Lee, H., et Friis, R. (2006). The link between obesity and built environment. Evidence from an ecological analysis of obesity and vehicle miles of travel in California. *Health & Place*, 12, 656-664.
- MAMROT. (2011). *L'aménagement et l'écomobilité, guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*. http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/developpement_durable/amenagement_ecomobilite.pdf
- Martouzet, D. (2014). *Ville aimable*. Tours : Presses universitaires François Rabelais.
- Martuccelli, D. (2005). *Les trois voies de l'individu sociologique*. EspacesTemps.net, 8 juin 2005. <http://espacestems.net/document1414.html>
- Miaux, S. (2009). Le libre mouvement des corps : le « Parkour », une nouvelle expérience du déplacement en ville. *Géographie et Cultures*, 70, 99-116.
- Monnet, J. (2012). Ville et loisirs : les usages de l'espace public. *Historiens & Géographes*, 419, 201-213.
- Northridge, M.-E., Sclar, E.-D., & Biswas, M.-P. (2003). Sorting out the connections between the built environment and health: A conceptual framework for navigating pathways and planning healthy cities. *Journal of Urban Health*, 80, 556-568.
- Novarina, G. (dir.). (2003). *Plan et projet : l'urbanisme en France et en Italie*. Paris : Economica-Anthropos.
- Papon, F. (2009). Qu'est-ce que l'écomobilité? *Territoires*, 503, 22-24.
- Paquot, T. (2008). *L'art de la sieste*. Paris : Zulma.
- Pronovost, G. (1997). *Loisir et société : Traité de sociologie empirique*. Laval : Presses de l'université du Québec.
- Reidpath, D. D., Burns, C., Garrard, D., & Mahoney, M. (2002). An ecological study of the relationship between social and environmental determinants of obesity. *Health & Place*, 8, 141-145.
- Söderström, O. (dir.). (2000). *L'usage du projet : Pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural*. Lausanne : Éd. Payot.

- Thibault, A. (2013). Nos villes en sont-elles à l'ère de la civilisation du loisir. *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, 10(15).
- Toussaint, J.-Y. (2003) *Projets et usages urbains : fabriquer et utiliser les dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain*. Unpublished doctoral dissertation, University Lyon 2, Lyon.
- Tucker, P., Irwin, J. D., Gilliland, J., He, M., Larsen, K., & P. Hess, (2009). Environmental influences on physical activity levels in youth. *Health Place*, 15, 357-363.